



*Ministère de l'éducation nationale*

*Le Ministre*

*Paris, le* **19 FEV. 2014**

Monsieur le Président,

La loi pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013 dispose que le Conseil supérieur des programmes émet des avis et formule des propositions sur le contenu du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes scolaires, en veillant à leur cohérence et à leur articulation en cycles.

Je vous ai saisi, le 4 octobre dernier, pour demander au Conseil de me proposer une définition du contenu du nouveau socle commun, des programmes d'enseignement moral et civique de l'école au lycée, et des projets de référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle et pour le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

Je vous ai à nouveau saisi, le 4 décembre 2013, afin que votre Conseil me remette des propositions de programmes pour le cycle de la maternelle et pour les cycles des apprentissages fondamentaux, de consolidation et des approfondissements.

Par courrier en date du 16 janvier 2014, vous avez souhaité disposer d'un temps additionnel pour la conduite de vos travaux, qui reposent sur une nouvelle conception des programmes et de leur mode d'élaboration. Plusieurs partenaires sociaux m'ont également fait part d'un même besoin.

Le Conseil supérieur des programmes est le garant de la transparence et de la qualité du processus d'élaboration de ces textes. Je souhaite que vous puissiez bénéficier des conditions optimales pour mener à bien votre mission fondamentale et produire des travaux de haute qualité.

.../...

Monsieur Alain BOISSINOT  
Président du Conseil supérieur des programmes  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Il n'y aura en effet pas de véritable refondation pédagogique sans refonte réussie des programmes. Le temps donné à la communauté éducative pour s'appropriier les nouvelles orientations, aux enseignants pour se former, et le temps laissé à la consultation, seront l'une des clés de cette réussite. Ce temps sera également celui du dialogue avec la société et les parents d'élèves, qui permettra à tous de comprendre les enjeux des contenus d'enseignement.

Je vous demande donc, dans un premier temps, de me remettre votre proposition relative à la nouvelle définition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ainsi que vos propositions de programmes d'enseignement moral et civique pour le milieu du mois de mai 2014. S'agissant du programme de la maternelle, je vous serais reconnaissant de me remettre votre proposition en juillet 2014.

Vos propositions de référentiels pour le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, et pour le parcours d'éducation artistique et culturelle devront m'être remises, pour le premier, en juin 2014 et, pour le second, en septembre 2014.

S'agissant des programmes de la scolarité obligatoire, vos propositions de programmes définitifs détaillés par cycles et domaines disciplinaires me seront transmises en janvier 2015. Cependant, afin de tenir compte des remontées de la consultation des enseignants sur les programmes de 2008 de l'école primaire, je souhaite disposer de vos propositions d'ajustements des programmes existants de l'école élémentaire d'ici la fin mai 2014.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien respectueusement



Vincent PEILLON